



## CT SIA du 24 mai 2012

### Suivi des actions du CT précédent

- ❖ Devant le retard pris par la rédaction du compte rendu du dernier CT SIA, il a été décidé qu'à partir de maintenant le secrétariat de direction prendrait note des débats. Pour s'assurer du respect de la fidélité des échanges, il est prévu de s'équiper d'un système d'enregistrement audio fonctionnel.
- ❖ Les règles concernant les DAS et les ASA seront fournies aux agents.
- ❖ Concernant le règlement intérieur du CT, nous sommes dans l'attente de celui de la DGAC qui est toujours en discussion entre l'Administration et les syndicats.
- ❖ Une convention locale de modernisation du dialogue social aura lieu avant la fin juin. La situation des stages en immersion sera évoquée.
- ❖ La Direction s'estime satisfaite du fonctionnement du SIA pendant les ponts de ces derniers mois. La présence dans les services a pu descendre en dessous des seuils habituellement fixés par la Direction (50% pour les services production, 30% pour les services support), mais n'a pas entraîné de blocage particulier. Cette souplesse a été appréciée par la Direction qui adaptera les seuils des prochains ponts au cas par cas, en tenant compte des impératifs de production.
- ❖ La Direction en restera donc à 2 journées ARTT fixées par an. À noter que le cas du BNI n'a pas été pris en compte et que le 18 mai, seuls les deux agents en horaires opérationnels étaient présents, entraînant la diffusion d'un message « service dégradé » vers les informateurs aéronautiques.
- ❖ Concernant l'état des lieux des tableaux de service, un premier rapport a été remis à la Direction. Des recommandations seront émises, mais dans l'ensemble, la souplesse actuelle sera conservée.
- ❖ Une réunion de présentation aux OS des demandes d'ouverture de postes, initialement prévue lors du dernier CT, aura lieu pour la prochaine campagne d'AVE. La Direction présentera aux syndicats la stratégie adoptée.
- ❖ Un numéro unique d'intervention de TEC a été mis en place.
- ❖ le CT extraordinaire de mars qui devait traiter des fiches GPEC du BNI et de sa réorganisation a été annulé en raison de l'absence du chef du SIA.
- ❖ La Direction rédigera une note de service relative au fonctionnement de la Commission des essais ouvriers (pôle de compétence national des métiers de l'édition).
- ❖ FO rappelle que les suites données au CT doivent être notifiées dans les 2 mois après le CT, ce qui n'est pour l'instant pas respecté...

### Règlement intérieur CT

Comme indiqué précédemment, nous sommes actuellement dans l'attente du règlement intérieur de la DGAC.



## **BNI**

Le chef de division EXP a présenté un bilan de la réorganisation du BNI. La mise en place n'a pas été optimale et n'a pas pu donner les effets bénéfiques attendus. La formation des agents détachés (fonction RAO et SUP AIP) n'a pas pu se faire correctement. Néanmoins la situation devrait s'améliorer avec la nomination d'un nouvel opérateur senior à l'un des deux postes de détachés.

Le tableau de service devait assurer la présence de 2 opérateurs en salle, appuyés par au moins un RAO qui, suivant la charge de travail, pouvait assurer les tâches d'un opérateur, ce qui a ralenti sa formation qui est déjà longue.

La durée minimale de détachement est donc évaluée à 3 ans.

De plus, le retour dans le tour de service des anciens détachés fait apparaître quelques interrogations auxquelles la Direction n'a pas de réponse claire.

Dans le cas d'une absence de longue durée d'un opérateur, il peut devenir difficile d'assurer le tour de service. La proposition de la Direction est de mettre fin, avant terme, à l'un des détachements.

La réorganisation a imposé de nouvelles fiches de poste, que la Direction a proposé à ce CT. Comme indiqué lors du dernier CT, elle a tenté de différencier les tâches des opérateurs confirmés et de celle des opérateurs seniors. Pour les agents, ces fiches ne reflètent pas fidèlement la réalité.

Les opérateurs BNI estiment ainsi qu'ils manquent d'une formation sur les bulletins AZBA. De plus, les opérateurs seniors peuvent suppléer aux RAO, mais ils ne savent pas exactement quelles tâches sont concernées.

FO souligne le manque de préparation de ce dossier par la Direction...

Devant l'insistance des OS, la Direction préfère donc renoncer à mettre au vote l'approbation des fiches de poste. Une réunion d'information devrait être organisée entre la Direction et les agents.

## **NOPIA**

Le serveur WGS84 sera bientôt ouvert à la consultation depuis l'extérieur. La Direction explique les difficultés rencontrées par le fait que l'expérimentation de NOPIA se fait en même temps que le développement, tout en assurant la production auquel s'ajoute un problème de financement...

La Direction s'estime optimiste, la situation s'améliore, lentement mais sûrement. Cet optimisme n'est pourtant pas partagé par les agents...

La compatibilité avec AIXM5 est espérée à l'avenir.

D'ici la fin de l'année, pour fournir des compléments de formation, il sera fait appel à de vrais formateurs... (sic).

La subdivision IPE a vu le départ de l'ingénieur IGN, ce qui ne semble pas poser de problème à la Direction qui estime que les compétences existent au SIA... (à ce moment-là, pourquoi recruter un IGN ?).

De plus, la Direction indique qu'un nouvel ingénieur IGN devrait néanmoins arriver bientôt... (Mais est-ce vraiment utile, puisque les compétences existent en interne... !).

La stratégie de la DSNA est de mettre en place l'eAIP.

Encore une fois, étant donné les sommes engagées pour NOPIA et l'abandon de la maintenance des autres outils existants, NOPIA est la seule option possible...



## **FABEC**

L'Allemagne et la France ont fait des choix différents concernant leur outil AIM, nous avons choisi NOPIA, nos collègues allemands ayant choisi d'adopter l'EAD d'EuroControl. L'objectif est, à long terme, de fusionner nos solutions vers le programme SWIM (System Wide Information Management).

Le choix de l'EAD balise la voie jusqu'à SWIM... alors que notre solution NOPIA, qui a pour origine une inadaptation de notre AIP au format de l'EAD, nous offre un avenir plus flou... (Nos homologues allemands avaient-ils vu juste... !).

Pour l'instant, nous ne savons pas ce qui prendra la relève de NOPIA avant SWIM...

La DFS et la DSNB devront néanmoins fournir un AIP commun, tout en maintenant un AIP national à côté. L'AIP VFR et les produits non FABEC continueront également d'exister...

Bref, tout cela est bien flou... !

## **Astreinte**

D'après les experts représentant le BNI, celui-ci ne fait pas partie des listes des services soumis à l'astreinte. La Direction assure que la loi actuelle est suffisamment claire pour justifier que le BNI y soit soumis. La Direction indique néanmoins que suivant le motif de la grève, elle décidera si elle met en place une astreinte ou non... (on croit rêver !)

## **Bureau Procédures Satellitaires**

La nouvelle gestion "de bout en bout" affectée aux concepteurs de procédures entraîne de nouvelles tâches qui peuvent amener à devoir effectuer des déplacements supplémentaires. La Direction affirme que si les demandes sont justifiées, elle ne les refusera pas. De même, un déplacement sur deux jours, plutôt que deux déplacements, est parfaitement envisageable. La Direction conseille de bien préparer les déplacements pour les rendre le plus efficace possible.

Néanmoins, il faudra faire appel le plus possible à la téléconférence ou la visioconférence... (chercher l'erreur !!)

Concernant la formation des concepteurs de procédure, la Direction explique que le nombre de concepteurs formés est supérieur à celui des concepteurs en formation ; il n'y aurait donc plus de problème de formation au BPS...!

La Direction considère que le "gros" de la formation se fait à l'ENAC, avec un travail en binôme au BPS. Le reste des connaissances à obtenir peut se faire en autoformation.

FO n'est pas d'accord et est convaincu qu'un réel plan de formation interne est nécessaire.

Si FO se permettait de faire un parallèle : imaginer dans une TWR qu'il faille attendre que le nombre de contrôleurs stagiaires soit supérieur à celui des contrôleurs déjà qualifiés, avant de mettre en place une formation pratique permettant de qualifier les CTL !!!

Le poste d'assistant de subdivision, demandé lors de cette campagne d'AVE n'apparaît maintenant plus justifié pour la Direction...! FO manifeste son incompréhension... !!

La Direction indique alors qu'un détachement pourra éventuellement être demandé plus tard... FO demande si un taux supérieur d'EVS pourra être accordé au détaché, conformément à ce qui était écrit dans la lettre envoyée par la Direction à la DSNB. La Direction répond que les concepteurs sont déjà au maximum pour les taux d'EVS... !!! (Maximum ! Mais maximum de quoi... !!)

La nouvelle fiche GPEC des concepteurs tarde à arriver, mais la Direction ne semble pas pressée et affirme que les fiches de poste ne sont pas déterminantes lors des demandes de mutation des TSEEAC... (sic)



Sur la question du tutorat, la Direction juge que le tuteur, malgré la charge de travail supplémentaire qu'il lui est affecté, n'a pas à voir ses objectifs propres de conception revus à la baisse... (re-sic !)

## **Plan de formation**

Suite à un gel du budget, les stages T2 et T3 seront réduits...

## **Réorganisation SIA-CESNAC**

La Direction affirme que le plan stratégique est actuellement stoppé...

Le poste d'ouvrier d'entretien va être de nouveau ouvert. Un Ouvrier Parc et Atelier (Equipement) serait candidat, nous attendons l'avis de l'agent comptable.

## **Question diverses**

### **BNI**

- Les opérateurs BNI font remarquer qu'il existe un guide européen des personnels AIS destiné à harmoniser la formation de tous les personnels AIS. Dans ce cadre, ils souhaitent bénéficier d'une formation ENAC. La Direction explique que la formation proposée n'est qu'une initiation, non adaptée à leur demande, de plus la formation pratique doit se faire au BNI..
- Le projet SIA pour mettre en conformité ADQ le processus de production au SIA, vise la conformité à juillet 2014.
- Que se passe-t-il en cas de fin de détachement ? L'organisation du BNI (10 opérateurs seniors et 5 opérateurs confirmés) rend le retour des détachés incertain. Normalement, le détaché retrouve la place qu'il occupait avant le détachement. Pour les détachés qui retrouvent leur poste d'opérateur confirmé, leur détachement devrait être pris en compte lors de la commission qui nomme les opérateurs seniors.
- Cette organisation pourra être éventuellement modifiée à l'occasion de la réforme du système d'assistants de classe... dont nous n'avons pas de nouvelles pour l'instant...
- La Direction souligne que les opérateurs BNI ont parfois refusé de passer un NOTAM, ce qui peut donner une mauvaise image du BNI, voire du SIA ! Les opérateurs répondent que les demandes ne respectent pas toujours la réglementation ou ne sont pas conformes au SUP AIP publié, ce qui place les agents dans une position délicate... FO partage l'avis des agents, le refus n'est pas lié à de la mauvaise volonté mais plutôt à une mauvaise rédaction de l'information à passer.

### **Contact :**

Jérôme CAFFIN (SNNA-FO)  
Térésa PEREZ (SNPACM-FO)

